

infobulletin

3/10

Informations officielles de la commune d'Evilard-Macolin

Editorial

Quatre thèmes-clé de notre commune ont trouvé entrée dans ce numéro. *Le centre du village* constitue le noyau central, le cœur de chaque commune. Les places du village se créent naturellement au fil du temps; d'une part, elles ont une tradition qu'il s'agit de préserver, et de l'autre, un réaménagement peut leur insuffler un air frais pour les réanimer. Lisez donc l'article principal, rédigé par le maire. *L'école* est une institution communale importante et fait partie de la vie au village. Le domaine scolaire aussi est touché par de nombreux changements, bien que ce ne soit pas toujours pour le meilleur, comme les débats actuels en témoignent. Lisez l'entretien que l'Infobulletin a eu avec Richard Egli, après ses 40 ans de service à l'école d'Evilard. En outre, un changement structurel important aura lieu avec la suppression de la commission scolaire. C'est désormais au conseil des parents à jouer le rôle de charnière entre l'école et les parents. Il est encore à la recherche de membres. Participez-y! Un autre sujet central constitue la *culture*, ou ce qu'on entend par là, ainsi que la vie culturelle de notre commune. Les «konzerte evilard» sont devenu un pilier important dans ce domaine, les organisateurs se trouvent confrontés à une mutation personnelle. Et pour finir: *l'OFSP*, la plus grande institution de notre commune, avec un impact loin à la ronde, est un sujet permanent. Les dernières nouvelles vous informeront de la réouverture du bâtiment scolaire cet automne, suite à une rénovation ayant duré deux ans. Lors d'une journée Portes ouvertes, vous aurez l'occasion de visiter les lieux. *Hans Altorfer* ■

Contenu

Sous la loupe: *Le centre du village d'Evilard*
Commune: *Décisions du Conseil, administration*

La vie villageoise:

Notre école – La Lisière – OFSP

Sociétés: *Groupe de soutien Toézouri*

Deutscher Text auf Rückseite!

Centre d'Evilard

Notre place du village – étape par étape

A la fin du concours public en automne dernier, le jury s'est prononcé à l'unanimité en faveur du projet «Cerisiers», qui a été élaboré par le team de Weber+Brönnimann AG, architectes-paysagistes, et des architectes de Spaceshop. C'est donc ce team qui a été chargé du suivi du projet.



Vue ensemble du projet «Cerisiers».

Pour mémoire

Le mandat consiste à réaménager le centre d'Evilard, quelque peu ramifié, pour en former un noyau plus compact, une place du village proprement dite qui sera un point de rencontre et d'attrait pour la population. Le périmètre à travailler s'étend du vieux lavoir/du tilleul séculaire à l'est jusqu'à la place de jeux et de stationnement à l'ouest, en passant par l'aire de la poste et du funiculaire, ainsi que celle de la maison communale avec ses alentours. En mettant l'accent sur la zone-centre, les trois secteurs joutant, à savoir le chemin des Ages, la Place de la Mairie et les espaces verts et de stationnement seront reliés entre eux (voir plan général). Les adaptations physiques à apporter à la route cantonale ainsi que l'introduction d'une zone spécifique à

vitesse réduite permettra d'en faire un élément de liaison au sein du centre du village.

Actuellement, la superficie totale se répartit en divers secteurs partiels, ayant chacun son affectation particulière, qu'il s'agit de transformer, étape par étape, pour en créer finalement un ensemble harmonieux, propre à offrir aux citoyennes et aux citoyens une zone-centre accueillante, invitant à y flâner, s'attarder et à se détendre.

La participation de la population/maquette du projet

La commune organise régulièrement des soirées d'information pour associer la population au processus et obtenir une large approbation à ce projet d'envergure, dont la réalisation s'étendra sur plusieurs

années. Le prochain dialogue aura lieu le 20 septembre. Actuellement une maquette est en préparation; elle permettra de se faire une idée de l'ensemble du centre après son réaménagement. Elle sera disponible à la prochaine soirée d'information et pourra alors être examinée en détail, ensuite la maquette sera exposée à la maison communale.

Les questions de procédure

L'avancement du projet nécessite, suivant l'étape et l'objet, différentes procédures. En principe, un plan de zone devra être établi pour l'ensemble du périmètre et adopté par la population. Il arrêtera les conditions-cadres au niveau des lois et de la planification qui seront déterminantes pour le développement des prochaines étapes du centre d'Evilard. La participation publique est alors aussi légalement garantie.

Les procédures de la planification seront accompagnées par l'urbaniste de la commune, *Walter Rey*.

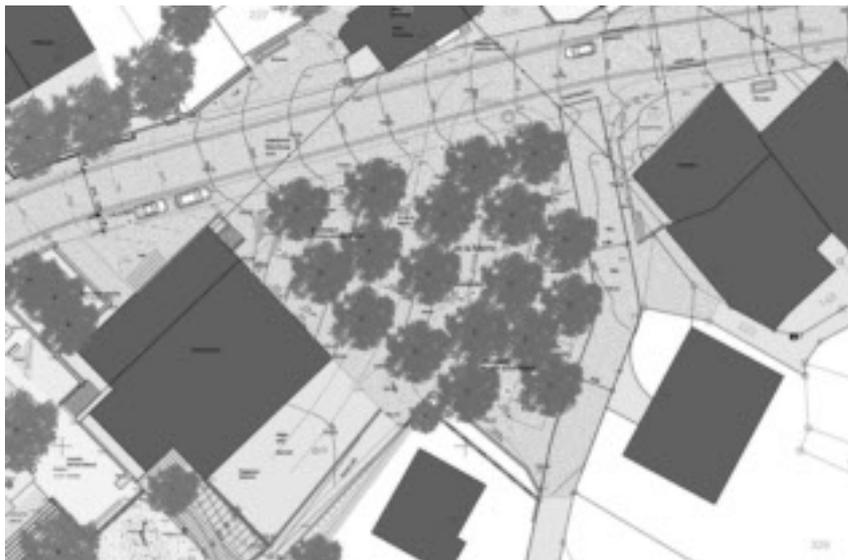
La réalisation

Le réaménagement des différents secteurs se fera par étapes, par ordre de priorité. Il dépendra essentiellement de l'approbation de la population et de la charge financière supportable. L'ordre suivant est projeté:

L'espace vert, place de parc et place de jeux

Les travaux pourront commencer au plus tôt en automne 2011 ou au printemps 2012.

Le secteur de l'espace vert et de la place de stationnement renferme trois points essentiels:



Secteur maison communale, Place de la Mairie.

- la place de jeux abaissée;
- l'espace de gazon se trouvant au niveau de la route;
- l'aire des places de stationnement.

Les espaces verts et de jeux seront améliorés et mieux reliés entre eux. Ce lien sera obtenu par une transformation des différences de niveau. Le mur existant, ayant un effet séparateur, sera remplacé par un dénivelé fluide végétalisé avec des marches intégrées.

La place de jeux sera remodelée. Les éléments isolés actuels seront remplacés par l'installation d'un ensemble ludique interconnecté, d'un aspect plus discret au niveau des matériaux utilisés.

Dans le secteur du stationnement, la disposition des places sera modifiée afin de pouvoir offrir davantage de cases de parcage. Il s'agit de places de station-

nement publiques, à durée limitée, qui pourront être empruntées autant par les visiteurs du centre du village comme par les utilisateurs du terrain de sport et de tennis sis à proximité.

De plus, la liaison entre les espaces verts et la Place de la Mairie sera rendue plus agréable.

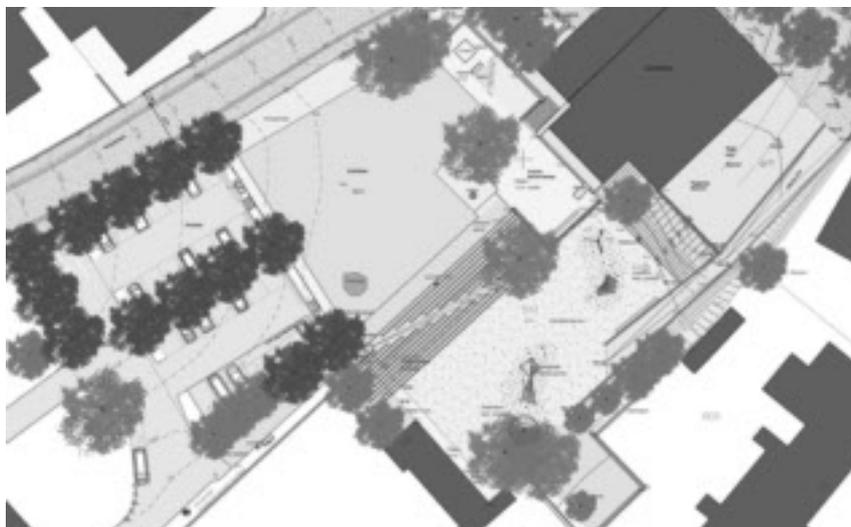
La Place de la Mairie/démolition de l'abri civil

A l'endroit de l'abri civil actuel, il est prévu de créer une place ouverte, légèrement nivelée par des marches et «couronnée» par la futaie des cerisiers. Elle sera revêtue en matériaux durs et sa conception doit tenir compte de l'accès des véhicules à la voirie. La place est destinée à l'organisation de fêtes et de manifestations de nature diverse, ou peut accueillir un marché hebdomadaire. Elle revêt donc une fonction importante dans le cadre du projet, comme place centrale, polyvalente, favorisant les rencontres entre citoyens.

A la périphérie, suffisamment de stationnements de courte durée seront aménagés pour que les clients des différents commerces et de l'administration communale n'aient pas de problème pour se garer.

L'éclairage de la Place de la Mairie sera discret pour marquer une différence avec la route et accentuer sa qualité et son aspect de lieu de verdure et de séjour au centre d'Evilard.

Sa réalisation ne sera entamée que un à deux ans après l'achèvement de l'étape 1 (espace vert et aire de stationnement).



Secteur Place de jeux, Place de stationnement.



La Place de la Mairie: plus attractive dans le futur?

Place Funiculaire/la route cantonale

La planification de ces deux secteurs reste indissociable étant donné que la place et la route forment une unité. La Place Funiculaire en tant que lieu d'arrivée à Evilard doit se présenter sous un jour attrayant et clairement agencée. Son aménagement est étroitement lié au futur développement de l'aire de la poste.

endroit davantage de places pour les deux-roues et des panneaux d'information pour les touristes.

Dans le cadre de la planification, une grande importance est accordée à la route cantonale. Elle reliera les deux secteurs partiels se trouvant des deux côtés de la route. Au strict centre, elle fera partie de la zone limitée à 30 km/h, qui est envisagée sur toutes routes communales. En dehors de ce périmètre, la route cantonale conservera sa signalisation actuelle.

Un réaménagement permet d'améliorer la situation pour les utilisateurs des transports publics, soit du bus et du funiculaire. La place devra être revalorisée pour les piétons et la mobilité douce, offrir des traversées sûres de la route et assez d'espace et de possibilités pour se déplacer et bouger. Etant donné qu'un représentant cantonal est allié aux travaux, la conformité aux normes de construction et des lois est assurée.

La chaussée de la route cantonale sera redimensionnée sur le tronçon désigné, ce qui est admis en raison de l'introduction d'une vitesse réduite. Moins d'espace pour

particularités du lieu et d'interrompre la monotonie des candélabres de la route cantonale. Les luminaires seront disposés dans un ordre différent et à une autre distance pour marquer une nette différence avec la route cantonale.

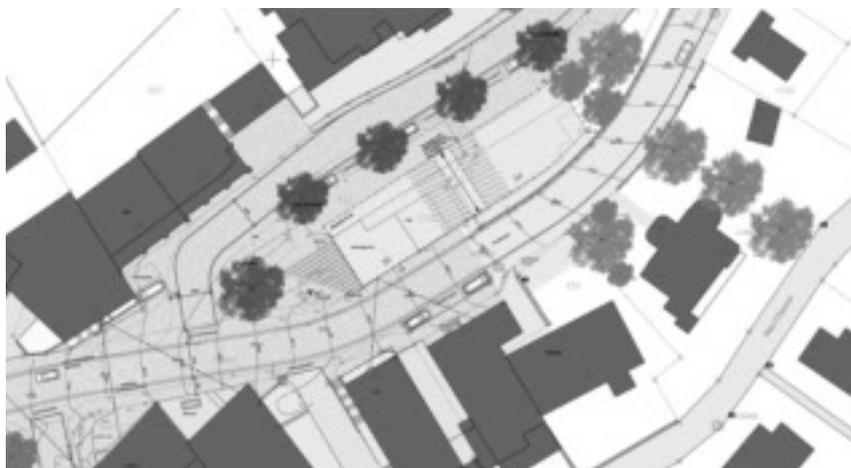
Grâce au nouvel éclairage, les bâtiments intacts du centre historique pourront mieux être mis en valeur, ce qui permet d'accentuer davantage l'alignement et l'espace de la place. Cette interconnexion optique et physique des espaces libres représente un atout majeur pour les deux secteurs.

Les axes visuels existants entre les différents espaces publics représentent des éléments importants du projet et caractérisent le centre d'Evilard.

L'environnement de la maison communale est à remettre en état pour améliorer la sécurité des infrastructures et satisfaire aux prescriptions en cours.

La Place panoramique

Le plan situé devant le lavoir historique et le tilleul séculaire sera élargi par une plateforme panoramique. Ce lieu offre une vue spectaculaire sur le Mittelland et la chaîne des Alpes. L'agrandissement de la plate-forme ainsi que le réaménagement projeté du talus plongeant vers



Secteur Funiculaire/Route cantonale, Place Funiculaire.

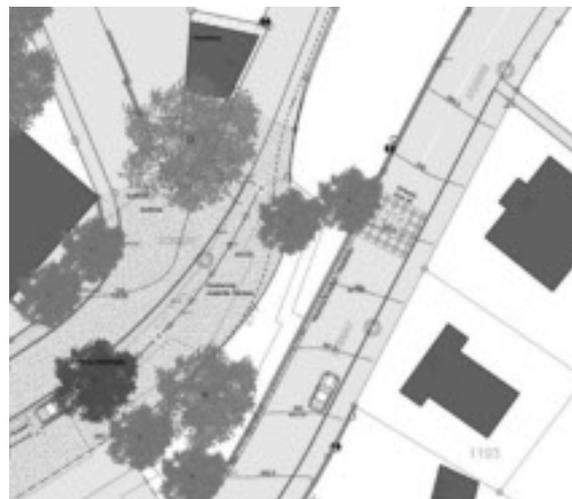
Sur la Place Funiculaire, les possibilités de traverser la route cantonale seront beaucoup améliorées. Les installations pour les infrastructures indispensables des transports publics sont disponibles sur la place. Entre la bifurcation de la route cantonale avec le Chemin des Ages se trouve un espace ouvert doté d'un tilleul marquant et d'un escalier enjambant la différence des niveaux.

La Place Funiculaire devient un espace dégagé, laissant aux bâtiments environnants la distance nécessaire pour déployer leurs effets. Il est prévu d'offrir à cet

la route signifie davantage de place sur les côtés, soit pour les trottoirs et la place du village. La chaussée sera limitée latéralement par de larges bordures chanfreinées de couleur claire, accentuant visuellement la largeur de la route et accroissant la sécurité dans les zones latérales.

Aux points d'entrée dans la zone limitée à 30 km/h, des panneaux rendront attentifs au changement de vitesse et au rétrécissement de la chaussée.

L'éclairage dans la zone centre fait partie du concept global d'aménagement et a pour objectif d'attirer l'attention aux



Secteur Place panoramique.

la route cantonale ne sauront que revaloriser cet endroit.

La place panoramique clôture cet enchaînement de secteurs partiels s'étendant de la place de jeux et de stationnement, en passant par la Place de la Mairie et celle du funiculaire, pour arriver par le Chemin des Ages à la Place panoramique.



**FEHR
IMMOBILILIEN**

ch. des Britannières 30, 2533 Evilard
Tel. 032 323 00 28, www.fehr-immobilien.ch

**Souhaitez-vous vendre
votre propriété?**



L'aire de la poste

Reste à planifier l'îlot de l'aire de la poste (voir plan). En vue d'un réaménagement futur, le dialogue est en cours avec les riverains de ce secteur partiel. Le développement en matière de construction sur l'aire de la poste reste incertain. Le maintien de cette agence postale n'est pas assuré au-delà de dix ans et dépend

aussi de la conservation ou du remplacement du bâtiment Leuthardt. Pour le moment, aucun changement d'affectation n'a lieu.

Dans le cadre du plan de zone affecté au «Centre du village d'Evilard», les conditions-cadres pour le développement de cet espace restent à définir. Le plan de zone règle notamment les limites et les distances des bâtiments, détermine leurs affectations et arrête les prescriptions légales par rapport aux constructions alentours. En 2007-2008, un concours a eu lieu pour un nouveau bâtiment à cet endroit pour sonder diverses possibilités de construction et son emplacement. Les résultats peuvent servir de base pour élaborer des lignes directrices en vue d'un futur plan de zone.

L'aire de la poste ne fait pas partie de la présente planification du réaménagement du centre. Les réflexions faites quant à son avenir portent sur les paramètres d'une future planification, voir les conditions-cadres englobant l'ensemble du centre d'Evilard, pour assurer un développement équilibré dans ce périmètre.

Les planificateurs du projet

Le team responsable est constitué de:

Weber+Brönnimann AG Landschaftsarchitekten (bureau en charge) et Spaceshop Architekten.

Les responsables du projet sont *Pascal Weber* et son suppléant, *Beno Aeschlimann*

Le team est accompagné par:

Daniel Nussbaumer, maire; *Susanne Dubs*, conseillère municipale; *Adrien Dubuis*, conseiller municipal; *Thomas Minger*, conseiller municipal; *Emanuel Bakaus*, administrateur des constructions

et les experts suivants:

Claude Friedli, ingénieur en chef de l'arrondissement III du canton de Berne (concernant les questions de trafic, notamment en matière de route cantonale) et *Peter Wullschleger*, architecte-paysagiste, Planum, conseiller externe de la commune (aménagement du territoire et des espaces verts).

Ces personnes ont assuré durant les derniers six mois le suivi du projet, en procédant à diverses évaluations et concrétisant ses éléments constitutifs.

En préliminaire, divers points essentiels ont été clarifiés avec les organes professionnels respectifs, à savoir:

- l'administration communale et le service technique/la voirie concernant les impératifs à observer, notamment au niveau de l'accès à la voirie;
- l'entreprise en charge des transports publics concernant l'arrêt du bus;
- les responsables pour la construction adaptée aux handicapés concernant l'aménagement de l'espace routier;
- les responsables pour la planification et l'introduction de zones à 30 km/h au périmètre du centre.

Résumé

Pour conclure, nous espérons que grâce au fait de procéder étape par étape et d'associer les habitantes et les habitants d'Evilard étroitement aux processus – que ce soit par enquêtes, soirées d'information, orientations périodiques par tout-ménage ou lors d'assemblées municipales, tout comme par des contacts directs – la majorité de la population



**FEHR
IMMOBILIE**

ch. des Britannières 30, 2533 Evilard
Tel. 032 323 00 28, www.fehr-immobilien.ch

Nous savons comment!



n'est pas non seulement généralement favorable à un réaménagement du centre d'Evilard, mais approuve aussi le projet en cours. Le Conseil municipal se réjouit que les premières transformations puissent être effectuées d'ici une année ou deux, pour créer, pièce par pièce, un centre du village plein d'attrait.

Ne manquez pas le prochain rendez-vous important: la soirée d'information du 20 septembre 2010. Une invitation suivra en temps voulu.

Daniel Nussbaumer,
maire ■

Ne manquez pas le prochain rendez-vous important: **la soirée d'information du 20 septembre 2010.** Une invitation suivra en temps voulu.



La Place panoramique: la plate-forme sera élargie.

Conseil municipal

Les séances du 4 mai au 21 juin

Conseil municipal du 4 mai 2010

Assainissement routier entre Evilard et la Hohmatt à Macolin: le Conseil municipal vote à cet effet un crédit d'engagement de Fr. 2100000.- qu'il soumet à l'approbation de l'assemblée municipale du 14 juin 2010. Suite à la publication de cette décision, il n'y a pas eu d'opposition.

Ordonnance concernant le domaine scolaire (ordonnance scolaire): le Conseil municipal l'approuve parallèlement au diagramme des fonctions y relatif.

Octroi de la promesse du droit de cité communal en faveur de la famille Op de Hipt: il est prévu que la journaliste *Silke Op de Hipt*, qui a couvert les nouvelles locales d'Evilard et contribué aux articles de l'Infobulletin, ainsi que son époux et ses enfants obtiennent le droit de cité.

Départ à la retraite de Richard Egli: du 1^{er} avril 1970 au 31 juillet 2010, il a enseigné à de nombreux élèves à l'école d'Evilard, dont il a été le directeur du 1^{er} août 1975 au 31 juillet 2000. Le

Conseil municipal le remercie de son engagement et lui souhaite une belle retraite.

Pierre-Yves Grindat: le responsable de l'Office des habitants a pu fêter ses 30 ans de service le 1^{er} juin 2010. Le Conseil municipal le félicite de ce jubilé et le remercie de sa fidélité.

Conseil municipal du 25 mai 2010

Piscine extérieure de l'OFSP: le Conseil municipal approuve un crédit d'engagement de Fr. 46000.- en tant

que dépense périodique et accepte de participer par cette contribution annuelle aux frais d'exploitation de la piscine, qui est utilisée gratuitement par les citoyens de la commune, afin d'éviter sa fermeture. Aucun référendum n'a été déposé.

Cours de langue et de naturalisation: le Conseil municipal décide d'attribuer le mandat à l'organisation Multimondo de Bienne qui se chargera de donner les cours de préparation aux personnes ayant déposé une demande de naturalisation dans notre commune.

Conseil municipal du 21 juin 2010

Remplacement de la conduite d'eau à la Hauptstrasse 205-215 à Macolin: il vote un crédit d'engagement de Fr. 205 000.- pour ces travaux qu'il attribue aux entreprises De Luca et F. Bessire SA, en collaboration avec le service des eaux d'Evilard.

Locaux pour le personnel du service de la voirie: il approuve les transformations nécessaires et alloue à cet effet un montant de Fr. 80 000.-. Le mandat est attribué à l'architecte *Andrea Molari*.

Evilard-Evilart-Expo d'art

Suite au succès de l'an passé, la *commission sport, culture et loisirs* se réjouit que de nombreux artistes se soient annoncés à nouveau pour exposer leurs œuvres dans le cadre d'une réédition de «Evilart». «**Evilart**» sera alors organisé aussi cette année, et nous pouvons nous attendre à une exposition fort intéressante nous proposant un éventail varié de travaux portant sur la peinture, la photographie, l'artisanat d'art et la floristique. Elle aura lieu du **5 au 14 novembre 2010**. Les artistes et les membres de la commission se réjouissent de vous rencontrer nombreux au vernissage et/ou durant les journées d'exposition. Les heures d'ouverture exactes vous seront encore communiquées par un tout-ménage que vous trouverez dans votre boîte aux lettres environ deux semaines avant le début de l'exposition.

Madeleine Deckert, conseillère municipale ■

Achat d'une nouvelle remorque pour le Service du feu: le Conseil municipal vote un crédit d'engagement de Fr. 35 500.- pour acquérir une remorque de déplacement des tuyaux auprès de la maison *Feuerschutz-Messer AG* de Belp.

Ecole à journée continue bilingue: il approuve l'ouverture de trois modules supplémentaires afin de pouvoir accueillir les enfants aussi le vendredi après-midi.

Lars Stuber – Achèvement de la formation complémentaire: M. Stuber avait

terminé en été 2009 sa formation de base à la voirie, en tant qu'agent d'exploitation CFC avec l'orientation service d'exploitation. Il a suivi ensuite une formation complémentaire d'une année à l'école d'Evilard pour obtenir également le CFC pour le service domestique. A présent, il a passé avec succès les examens et obtenu son diplôme. Le Conseil municipal le félicite pour sa réussite professionnelle.

Christophe Chavanne, secrétaire municipal ■

Ecole Evilard

40 ans au service de l'école

Après 40 ans passés dans l'enseignement à Evilard, dont 25 ans en tant que directeur d'école, *Richard Eggli* a décidé de prendre sa retraite anticipée. Un entretien avec lui.

Non, il n'est ni frustré, ni fatigué, ni souffre-t-il d'un burn-out, le nouveau retraité *Richard Eggli*, qui a décidé récemment que 40 ans au service scolaire étaient suffisants. Il déclare aimer les chiffres ronds: à l'âge de 50 ans, en 2000, il a démissionné de sa fonction de directeur d'école, une responsabilité dont il s'est chargé durant 25 ans, en sus d'un quasi plein pensum de cours à donner. Et maintenant, en 2010, à l'âge de 60 ans, il se retire dans la vie privée, bien qu'il souhaite continuer, jusqu'à la fin de l'année scolaire, donner les cours de français aux élèves de 6^e car c'est ce qu'il considère comme un dû.

Terminer ce que l'on a commencé, voilà une maxime qui lui a été chère tout au long de sa carrière, qu'il s'agisse de l'enseignement, des innombrables projets scolaires ou des tâches organisationnelles, personnelles et administratives d'un direc-

teur d'école. Ce trait de caractère traduit un peu les mêmes propriétés que les structures claires d'une belle architecture. C'est ce qu'il voulait devenir initialement, architecte, lorsqu'il est rentré en 1970 à Evilard, avec son diplôme d'enseignant en poche, les cheveux un peu plus longs qu'aujourd'hui, marqué alors par les 68ards, et avec l'intention de s'essayer d'abord deux ans dans sa profession d'enseignant. «J'ai rapidement constaté que la profession me plaisait, travailler avec les enfants, leur enseigner les matières, les accompagner et les guider dans leur travail, gagner leur confiance, mais aussi le fait de l'indépendance du poste, les entretiens avec les parents et l'intime conviction que l'école fait partie du village.» (*trad. libre des discours directs*)

Ainsi, il demeurait donc fidèle à son métier, tout comme à l'école communale d'Evilard. En 1975, après cinq ans seule-

ment passés dans l'enseignement, on lui a déjà demandé s'il voulait assumer la fonction de directeur d'école. Il a accepté, réceptionné les clés du bureau de son prédécesseur, et puis... plus rien. Cela a été une période fort astreignante alors, exigeant 60 à 70 heures de travail hebdomadaire. Et pourtant une période d'une grande satisfaction professionnelle. «Au fils des ans, j'ai pu m'adjudger quelques compétences qui, à l'heure actuelle, font officiellement partie de celles que le canton attribue à ces chefs.» Ce qu'il prononce avec un soupçon d'espièglerie dans la voix. Un grand compliment lui est adressé par *Brigitte Lanz*, sa compagne et collègue. Venue d'une autre école ici à Evilard, elle aurait été subjuguée par l'organisation bien réfléchie régnant dans cette école où les enseignants pouvaient se consacrer entièrement à leur tâche principale. *Richard Eggli* a enseigné aux élèves

de presque tous les cycles, parfois parallèlement à plusieurs niveaux dans la même salle de classe. Notamment les élèves du cycle secondaire lui auraient tenu à cœur. Suite à la réforme scolaire, Evillard n'a pas pu conserver ce cycle dans la commune. «J'aurais volontiers gardé ces élèves», dit-il, avec une pointe de regret dans la voix.

Mais rester 40 ans à la même école? A l'heure actuelle où maints enseignants changent de métier ou n'exercent jamais la profession de leurs études? Il doit cette fidélité surtout à son amour du métier et celui pour les enfants. Il faut aimer les élèves, sinon on ne serait pas à la bonne place dans une salle de classe, dit-il. Mais cette persévérance a aussi à faire avec les bonnes conditions de travail dans la commune. Nous avons presque toujours eu

un Conseil municipal qui nous a soutenus, et nous avons bénéficié de bonnes conditions financières. «Grâce à la structure démographique de la commune, nous avons de bons élèves ici, et des parents qui voient en leurs enfants le centre de la famille et s'intéressent à l'école.»

Les enfants sont-ils différents de nos jours? «Non», la réponse vient rapidement, «au fond pas. Ce n'est que la façade qui a changé. Ils sont aujourd'hui bien plus indépendants, aussi plus égoïstes, plus libres et plus spontanés dans leur expression et leur comportement; ils cherchent bien plus leurs limites.» C'est la société et ses valeurs qui auraient changé. «Bien entendu, il est important de fixer les limites aux enfants, mais il faut aussi leur accorder des libertés.» Dans leur fort intérieur, ce seraient les mêmes enfants qu'auparavant, réceptifs aux louanges, heureux s'ils ont aussi le droit de rire à l'école, curieux, et soucieux d'être bien intégrés au sein de la classe.

Est-ce que le quotidien de la profession a changé? A présent, les rides se creusent davantage. «Dans le domaine scolaire, pas mal de choses ne vont pas dans le bon sens: la bureaucratie croissante dans la formation, mais aussi l'académisation exagérée de l'enseignement. Les étudiants ne sont pas assez formés dans leur métier. S'ajoute d'innombrables spécialistes qui se chargent uniquement d'élèves individuels

n'amène pas le succès promis et souhaité. On ferait mieux d'investir ces fonds dans le team-teaching, ce qui assurerait une relation étroite avec la classe et permettrait parallèlement d'encourager les élèves individuellement.» Et ses propos relatifs au nouveau système salarial: «Autrefois, j'avais la certitude de gagner un bon salaire, après avec l'accumulation des années de service. Aujourd'hui, la profession n'est financièrement plus attractive pour les novices.» Au fond, ce devraient être, résume-t-il, les meilleurs, les personnes disposant d'une haute compétence sociale, qui choisissent le métier d'enseignant. Mais justement, les conditions-cadres devraient correspondre au travail fourni.

Que fera donc Richard Egli à l'avenir? La question se pose. Selon lui, il se réjouit de pouvoir se consacrer davantage aux activités sportives en pleine nature, le ski, les randonnées, faire du canoë et des tours d'escalade. Et puis cuisiner. L'ancien enseignant est un passionné de cuisine qui aime gâter ses invités et compte encore se perfectionner dans cet art. A ce propos, il a reçu de ses collègues un cadeau d'adieu intelligent – des couverts japonais spéciaux.

La commune peut se féliciter d'avoir eu dans son école un enseignant d'un tel calibre et lui doit de grands remerciements.

Hans Altorfer ■



Administration municipale

Elle est là!

La nouvelle brochure locale est enfin arrivée. Vous l'avez eu récemment dans votre boîte aux lettres. Rien que la couverture reflète déjà le cadre somptueux de notre commune – un écrin de verdure tout autour et un lac scintillant s'étendant dans la plaine, en prolongation de Bienne.

Le contenu présente une brève chronique de nos deux villages et de leurs

institutions. Il renseigne sur les prestations offertes par le service public et informe sur un bien très précieux: l'eau.

La brochure sera également distribuée à toutes les personnes s'intéressant à la commune ou étant venues y habiter. Les nouveaux arrivés trouveront dans la pochette arrière des informations importantes sur les services et les commerces, qu'ils pourront compléter à leur guise pour disposer d'un petit compendium utile.

La nouvelle édition nous plaît beaucoup et nous espérons qu'il en ira de même pour vous.

Le Conseil municipal d'Evillard tient à remercier toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de la brochure. ■

Manifestations municipales

26	septembre	Votations
9	novembre	Rencontre des nouveaux habitants
12	novembre	Rencontre des jeunes citoyens
28	novembre	Votations
6	décembre	Assemblée municipale (budget)



Pierre Geissbühler, notre fontainier et «maître des eaux d'Evillard», et Marianne Portner de Zollikofen ont uni leur destin le 5 juin 2010 pour voguer ensemble sur les flots bienheureux du mariage. Le Conseil municipal et le personnel leur adressent les meilleurs vœux et félicitations. ■

Conseil des parents Evillard/Macolin

Tout parent est le bienvenu

Les parents désirent accompagner au mieux la carrière scolaire de leur(s) enfant(s) et seconder ainsi l'école primaire d'Evillard/Macolin doté d'un corps enseignant qualifié ainsi que de spécialistes pour l'intégration et les mesures pédagogiques particulières, la logopédie et la psychomotricité.

Pour les échanges entre ces différents intervenants, l'école propose régulièrement des soirées de parents et des entretiens. Le Conseil des parents fonctionne en tant que plateforme de communication entre l'école, l'enfant et les parents. Il assure un échange d'informations et la collaboration entre l'école, la direction d'école, les enseignant(e)s et le membre de l'autorité municipale, responsable de la formation. Il associe davantage les parents aux affaires scolaires et leur donne la possibilité de faire connaître leurs préoccupations et leurs questions en la matière par le biais de cette plate-forme.

Délégués

Le Conseil des parents est constitué de membres alémaniques et francophones. Ceux-ci sont élus, à la soirée des parents, par les parents de chaque classe scolaire (y compris l'école infantine). Il y aura donc un à deux représentants par classe pour défendre les intérêts des enfants et pour participer à environ six séances annuelles du Conseil des parents, au sens d'une collaboration partenariale, constructive et coresponsable avec les parents d'élèves.

Informés

Education, formation, santé, sécurité: le Conseil des parents se penche sur des thèmes chers aux parents et à l'école.

Lors des séances, des questions, propositions et problèmes sont débattus dans le cercle. Si l'on attache une attention particulière à un sujet ou s'il s'agit d'un thème complexe, des groupes de travail peuvent être constitués. Le Conseil des parents soutient l'école lors de l'organisation de manifestations scolaires ou de projets. L'année scolaire passée, un tel projet, organisé par l'école, l'autorité municipale et le conseil des parents, a été le cyclo-show «Accompagner filles et garçons en période de puberté» – un sujet dont les adultes ont certainement profité.

Le prochain rendez-vous: **mercredi 3 novembre 2010: Enfants sur internet – chances et risques. Comment les parents et l'école peuvent accompagner les enfants.** Workshop bilingue en collaboration avec Santé bernoise, des enseignants et le Conseil des parents. L'invitation suivra avant les vacances d'automne.

Vous trouverez un supplément d'informations sous: parents_eltern@evilard.ch ou directement par le biais du membre compétent du Conseil des parents selon la liste.

Link: www.evilard.ch/Ausbildung/Schulwesen

Groupes de travail actuels

- Soirée thématique: jeunesse et internet
- Site Conseil des parents
- Flyer Conseil des parents
- Feuille d'information destinée aux nouveaux élèves
- Ecole à journée continue bilingue



Impressum

Editeur

Commune municipale Evillard
Tél. 032 329 91 00
Fax 032 329 91 01
E-mail: info@evilard.ch
www.evilard.ch

Rédaction

Hans Altorfer (al)
Route Principale 207
2532 Macolin
Tél. 032 323 15 61
Fax 032 323 15 71
E-mail: hans.althorfer@bluemail.ch

Traductions

– Margret Scherrer (ms),
administration municipale

Mise en pages/impression

W. Gassmann SA

Annonces

Par mm:
1 colonne = Fr. 1.–
2 colonnes = Fr. 1.50
3 colonnes = Fr. 2.–

Délai rédactionnel pour le N° 4/2010

20 octobre

Délais rédactionnels 2011

N° 1/11: 20 janvier;
livraison fin février
N° 2/11: 20 avril;
livraison fin mai
N° 3/11: 20 juillet;
livraison fin août
N° 4/11: 20 octobre;
livraison fin novembre

www.evilard.ch

La Suisse bouge

Duel intercommunal des 7 et 8 mai 2010

Nous n'avons pas gagné le duel contre Ittigen, mais de nombreux citoyennes et citoyens, grands et petits, jeunes et moins jeunes, y ont participé, bougé et eu du plaisir. Un grand merci aux organisateurs et aux bénévoles!

Le CO:

Madeleine Deckert

Silke Op de Hipt

Hans Altorfer

Didier Anchisi

Marcel Liengme

Claude Alain Steinmann



Les enfants sont prêts à bouger.



Une nouvelle attraction: le château gonflable pour sauter.



Des bénévoles fidèles.



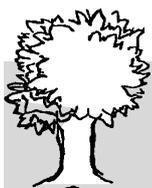
Le Conseil municipal a aussi bougé. Madeleine Deckert, présidente du CO et Kurt Trachsler, conseiller municipal à vélo.

Vie villageoise

Impressions de la fête du home à *La Lisière*

20 ans *La Lisière*

Samedi 5 juin 2010



Après-midi de jeux pour les aînés d'Evilard et Macolin

Profitez d'un moment de détente et de jeux avec un goûter



Mercredi après-midi dès 14 h

8 septembre 13 octobre 10 novembre

Venez écouter nos concerts du dimanche et savourer un café et une pâtisserie au *Café La Lisière*

Concert du dimanche, dès 15 h:

29 août 2010
19 septembre 2010
31 octobre 2010
28 novembre 2010



Nous félicitons chaleureusement nos deux apprenties...

Melanie Kljajic
Pénélope Gaschen

Elles ont réussi leur examen de fin d'apprentissage FaGe (Fachfrau Gesundheit) et nous ont quitté en juillet 2010 après 3 ans de formation. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et de succès pour l'avenir.

...de même nous avons le plaisir de féliciter

Blandine Beugre
Olga Lehmann

Elles ont réussi leur examen comme ASSC CFC (assistante en soins et santé communautaire). Nous leur souhaitons satisfaction dans l'accomplissement de leur tâche.

OFSP

Journée portes ouvertes

Inauguration du bâtiment principal de la Haute école.

Le 20 octobre prochain, l'Office fédéral du sport fêtera un événement de taille: la fin de la rénovation du bâtiment principal de la Haute école, au terme de deux ans de travaux. Cette rénovation a débuté en octobre 2008 après le déménagement du personnel dans des bâtiments voisins. L'édifice, conçu dans les années 1970 par l'architecte biennois Max Schlup, est d'une grande qualité architecturale et il figure dans l'inventaire des bâtiments dignes de protection de la Ville de Bienne. Aussi la rénovation a-t-elle requis un soin extrême. L'enveloppe du bâtiment a par

exemple dû être préservée pour respecter les prescriptions de la Protection des monuments historiques. L'intérieur, par contre, a été entièrement assaini. L'isolation a été complètement refaite et tous les équipements techniques remplacés.

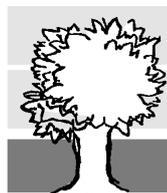
Ce bâtiment est à présent conforme au standard Minergie. L'amélioration de l'isolation de la façade et de la toiture, le système d'aération permettant de recycler la chaleur et les capteurs solaires sur le toit vont permettre de réaliser des économies d'énergie considérables. Le coût de ces travaux avoisine les 30 millions de francs.

Une journée portes ouvertes aura lieu le **20 novembre 2010, de 14 à 18 h.**

Nous nous réjouissons de vous accueillir. Vous pourrez non seulement découvrir le bâtiment flambant neuf, mais aussi, par la même occasion, en apprendre plus sur la Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM, le service des installations sportives et le sport des jeunes et des adultes.

Au plaisir de votre visite!

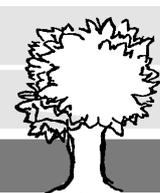
Office fédéral du sport ■



Offrez-vous une petite pause!

Cafétéria *La Lisière*

ouvert chaque jour de 8 à 17 h



konzerte evilard

10 ans de *konzerte evilard*

«Willst du immer weiter schweifen? Sieh, das Gute liegt so nah... (Pourquoi chercher loin le bonheur alors qu'il est tout près...)», pour citer Johann Wolfgang von Goethe. Dans notre commune, le bonheur se trouve au milieu du village et il est audible pour tout un chacun.

Et cela à partir du 24 octobre, à la «salle de concerts» d'Evilard, lorsque Christine Ragaz, Brigitte Fatton et Rosemarie Burri, violoniste, violoncelliste et pianiste du trio Montin, inaugureront la saison jubilaire 2010-2011, soit la 10^e année des *konzerte evilard*, avec des œuvres des compositeurs Robert Schumann, Sándor Veress et Helena Winkelman.

La série de concerts classiques a été lancée au début de l'été 2001, sur proposition de l'ancienne conseillère municipale du département de la culture, Monique Villars, et mis en œuvre avec des musiciennes et musiciens professionnels ayant un lien avec la commune, à savoir Susanne Steinmann, Silvia Crastan, Marie Anker, Bernhard Weber et Urs Philipp Keller. Durant l'hiver, quatre à cinq soirées de musique de chambre et de récitals ont lieu chaque année à la salle communale. Le fait de l'excellente acoustique de la salle communale a fait le tour parmi les artistes, notamment sa qualité acoustique pour des œuvres pour peu d'instrumentalistes. Le comité d'organisation peut se réjouir à nouveau de nombreuses demandes de musiciens de renom et donc proposer encore un programme varié pour 2010-2011, allant de la musique classique en passant par l'époque du modernisme à la musique contemporaine. Sont prévus: une matinée consacrée à la musique de chambre, un récital de piano, une soirée-récital de lieder et, pour terminer la saison, un concert jubilé pour orchestre, sous la direction de Urs Keller.

Après dix ans de collaboration bénévole, Urs Keller passera la baguette des *konzerte evilard* le 19 mars 2010 dans les mains expertes de Anne Bernasconi, Susanne Steinmann, de Holger Dempwolf, de Heidi Neuenschwander et de Marianne Herren. (OdH) ■

Programme

Dimanche 24 octobre 2010, 11 h

Matinée de musique de chambre

Trio Montin: Christine Ragaz, violon; Brigitte Fatton, violoncelle et Rosemarie Burri, piano.

Samedi 18 décembre 2010, 20 h

Récital de piano

Simon Savoy

Samedi 5 février 2011, 20 h

Soirée-récital de lieder

Barbara Erni, alto et Karin Schneider, piano

Samedi 19 mars 2011, 20 h

10 ans de concert d'Evilard

Concert jubilé pour orchestre à cordes

Urs Philipp Keller, direction musicale; Fabienne Schmidhalter, flûte traversière; Alexandre Dubach, maître de concert.

Les dates des différents concerts vous seront communiquées par flyer.

EPICERIE
coopérative
MACOLIN

Epicerie Macolin – votre magasin, route Principale 226

Heures d'ouverture

Lundi/mardi	8 à 12 h	et	16 h 15 à 19 h
Mercredi	8 à 12 h		
Jeudi/vendredi	8 à 12 h	et	16 h 15 à 19 h
Samedi	8 à 13 h		
Dimanche	8 à 10 h		

Sociétés et institutions

Marché paysan avec Grotto

11 septembre 2010, de 8 à 16 h sur la place du village à Evilard

Tresses, confitures, œufs ou sirop fabriqués à Macolin ou Evilard!

Venez nous rendre visite! Nous vous recommandons nos saucisses à rôtir avec de la salade de pommes de terre de Macolin et notre soupe à la courge. Savourez une goutte du fameux vin Hasler ou notre café paysan!

Nous nous réjouissons de votre visite!

Les paysans et paysannes d'Evilard et Macolin



Frauenverein

Excursion

Partant sous la pluie, nous arrivons à Trachselwald avec des conditions agréablement chaudes et sèches. Trachselwald, la destination du voyage de cette année. La place elle-même séduit avec beaucoup de lieux historiques, qui nous ont été présentés – après la pause-café – par une narratrice. Elle nous présenta le château avec son sombre passé, nous parla de l'exécution de Niklaus Leuenberger, qui en 1653, conduisait les paysans contre l'autorité bernoise, touchait l'histoire des

Täufer de l'Emmental et mentionnait la fondation du premier institut pour garçons en 1835 par Albert Bitzius (Jeremias Gotthelf). Mais le couronnement du jour était sûrement la visite du Zithermuseum, unique en Europe, dans la vieille Amtsschaffnerei, construite en 1614. Le propriétaire, collecteur et curateur Lorenz Mühlemann, nous expliqua de façon très intéressante, accompagné de petites pièces de musique, comment le musée a été fondé et quelle carrière étonnante

l'instrument pour les «pauvres», la cithare, a fait au XVIII^e, XIX^e et au début du XX^e siècle, jusqu'à devenir une cithare pour concerts, richement ornée. Depuis peu, aussi grâce à Lorenz Mühlemann, des efforts sont en cours pour rendre la cithare à nouveau plus connue. C'est avec grand plaisir que nous avons écouté un petit concert final et qu'ensuite nous sommes rentrées très satisfaites à Evilard.

Beatrice Hirsig ■



Dans la cour du château de Trachselwald.

Conférence

Mercredi, 22 septembre 2010
à 14 h 30 à la Maison communale

«Harmonie durch Säuren und Basen»

Conférencier: M^{me} M. Käser,
Bienne

La conférence est offerte par
le Frauenverein.

Inscriptions chez W. Brüsche-
weiler, tél. 032 323 03 66. ■

Groupe de soutien Toézouri

Les dernières nouvelles de Toézouri

Le groupe de soutien Toézouri participe depuis 1993 au développement de ce village situé au Burkina Faso. *Mathieu* et *Daniel* ayant profité de notre aide dès l'âge de dix ans, nous rendront visite fin août 2010.

Vous pourrez faire leur connaissance et découvrir leur parcours scolaire jusqu'au niveau universitaire lors de **la soirée du samedi 28 août, 19 h 30, à la Maison communale** où ils présenteront aussi le développement de Toézouri durant ces dernières années.

Ecole

L'Etat a commencé la **construction d'une école de trois classes à Toézouri**

Nouvelle structure

L'organisation de l'aide aux villageois a été restructurée sur place. Après dix-sept ans de fonctionnement, les villageois ont réfléchi à une nouvelle façon de procéder adaptée à la situation actuelle.

Ils ont nommé **un nouveau comité formé de jeunes** ayant profité de notre soutien pour leur formation. Les habitants de toézouri désirant obtenir une

Barrage

Grâce à la ténacité de plusieurs personnes, le projet de construction d'une retenue d'eau à Toézouri se précise. **Avec le soutien de la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD), le Fonds de loterie du canton de Berne et la DDC nous accordent un montant de Fr. 150 000.-** En y ajoutant Fr. 50 000.- votés par l'assemblée communale d'Evilard en 2003, Fr. 30 000.- de



Les femmes transportent les pierres.

même, ainsi, les enfants n'auront plus à faire trois à sept kilomètres à pied pour se rendre à l'école. En principe, tous les enfants du village sont scolarisés et profitent de la cantine scolaire organisée par le comité villageois.

aide doivent maintenant devenir membre de la nouvelle association reconnue par l'Etat.

Nous avons fait appel à Nouvelle Planète à Ouagadougou pour superviser cette structure villageoise.

Nouvelle Planète, le groupe de soutien Toézouri dispose maintenant **un montant total de Fr. 300 000.-** pour la construction de la retenue d'eau. Nous avons donné le feu vert pour la construction du barrage qui se fera sous la responsabilité de l'ONG

Vigilance représentée par son secrétaire général, M. Michel Nikiéma.

Depuis plusieurs années, les villageois ont préparé cette réalisation:

- Ils ont ramassé, transporté et stocké une **grande quantité de pierres naturelles**.
- **Certaines familles ont dû déménager**, car leur concession sera inondée. Ils ont construit de nouvelles cases rondes.

- Ils ont **déplacé plusieurs tombes** qui risquaient d'être inondées.

- Ils ont nommé un comité de gestion du barrage qui devra gérer toute l'organisation concernant l'utilisation des hectares de terrains qui pourront être irrigués pour le maraîchage.

Dans l'attente de la réalisation de ce grand et très précieux projet, le groupe

se soutien Toézouri remercie toutes les personnes et organisations qui nous accompagnent et nous accordent leur aide.

Walter Bigler
www.toezouri.ch
 CCP 25-37726-4

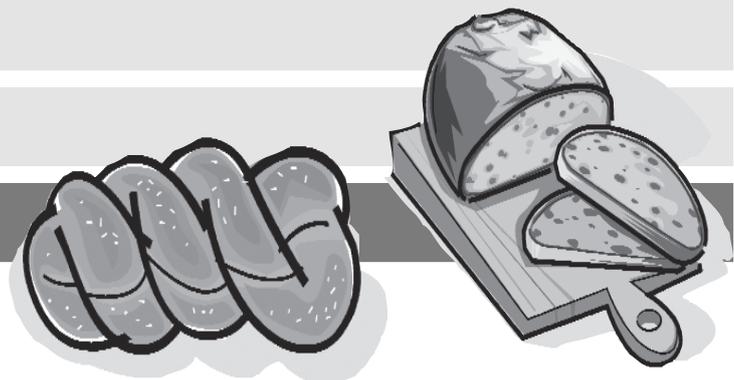


Les hommes avec leurs outils de travail.

VENTE DE PAIN

AU HOME LA LISIÈRE

Chaque dimanche
de 7 h 30 à 11 h



Agenda des sociétés

Septembre

1. Société locale de Macolin: **rencontre des femmes**; Lonywood, 9 h
2. Groupe des Romandes/Frauenverein: **sortie des aînés**
15. Groupe des Romandes: **rencontre**; Maison communale, 9 h
Société locale de Macolin: **rencontre des aînés**; Restaurant de la Fin-du-Monde, 9 h
22. Frauenverein: **conférence «Harmonie durch Säuren und Basen»**; Maison communale, 14 h 30
23. Société locale de Macolin seniors: **sortie; Glasbläserei Hagen**, Büren a. A.
26. SUPEM: **concert de hautbois**; Maison communale, 17 h

Octobre

6. Société locale de Macolin: **rencontre des femmes**; Restaurant de la Fin-du-Monde, 9 h
14. Groupe des Romandes: **rencontre**; Baume 1, 9 h
20. Société locale de Macolin: **rencontre des aînés au Bocciodromo**; Bienne, 10 h 30
23. SUPEM: **sortie de l'automne**
30. Groupe des Romandes: **marché aux puces avec cafétéria** du Fauenverein, 9 à 16 h

Novembre

3. Société locale de Macolin: **rencontre des femmes**; Lonywood, 9 h

10. Groupe des Romandes: **rencontre**; Maison communale, 9 h
17. Groupe des Romandes/Frauenverein: **vente de Noël**; Maison communale, 13 h 30
Société locale de Macolin: **rencontre des aînés**; Restaurant de la Fin-du-Monde, 9 h
19. Société locale de Macolin: **soirée de «Jass»**; Restaurant de la Fin-du-Monde
28. SUPEM: **concert de l'avent: Capella Bernensis**; Maison communale, 17 h

Décembre

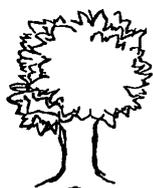
1. Groupe des Romandes/Frauenverein: **soirée Saint-Nicolas**; Maison communale, 9 h
Société locale de Macolin: **rencontre des femmes**; Restaurant de la Fin-du-Monde, 9 h
6. Société locale Macolin: **soirée Saint-Nicolas et les enfants**
15. Société locale de Macolin: **rencontre des aînés**; Restaurant de la Fin-du-Monde, 9 h
19. Société locale Macolin: **chants de Noël**; chapelle, 17 h

Manifestations régulières:

- **Choeur Evilard-Macolin**; mardi 20 h, Maison communale
- **Frauenverein café rencontre**; chaque dernier mardi du mois à *La Lisière*
- **Unihockey pour le plaisir**: chaque mercredi à 19 h 45, salle de gymnastique Evilard

Veillez annoncer vos manifestations à l'administration communale par écrit!

Pour le site internet (www.evillard.ch) avec «date – quoi – qui – où – quand» à *Tanja Antenen*, fax 032 329 91 01, e-mail: antenen@evillard.ch
 Pour réserver des salles communales: *Pierre-Yves Grindat*, fax 032 329 91 01, e-mail: grindat@evillard.ch



Café La Lisière

Choix de pâtisseries et glaces

Nouveau: place de jeux pour les petits

Ouvert tous les jours de 8 à 17 h



**Nous nous réjouissons
de votre visite!**

Chère Lydia,

Nous te félicitons chaleureusement pour la brillante réussite de ton CFC de gestionnaire de commerce de détail. Un grand BRAVO pour ta superbe moyenne de 5,6. Nous sommes très fiers de toi ! C'était un plaisir pour nous de t'accompagner pendant ta formation. Bonne chance et bon vent pour ton avenir. L'équipe de



VianDes et +

D. +H. Naderhäuser, Fte principale 50, 2599 Evilard